

Chers Parents,

La date de rentrée est fixée au **03 SEPTEMBRE 2018**

Vous recevrez **courant juillet**, par courrier, la circulaire d'information de la rentrée.  
En attendant, je vous souhaite à tous de passer un bon été.

A bientôt !

L. DAVID

Chef d'établissement

<b>LISTE DES FOURNITURES PERSONNELLES POUR L'ANNEE 2018/ 2019</b>
---

**CE2 - CM1 - CM2**

2 trousse

1 stylo plume, 1 effaceur (**facultatif en CE2**)

4 stylos à bille (1 noir, 1 rouge, 1 bleu, 1 vert)

1 paire de ciseaux (bonne qualité)

1 chemise cartonnée à rabats et élastiques

2 porte-vues (**80 vues**) de couleur différente obligatoire 80 vues

2 crayons de bois

2 crayons porte- mines

1 gomme blanche

1 règle en **plastique** graduée de 1 à 30 cm d'1 seul côté

1 équerre en plastique

1 compas avec porte-crayons

1 taille crayon deux trous **avec réserve**

1 pochette de douze feutres

1 pochette de douze crayons de couleur

1 ardoise type velleda double face, un chiffon et 4 crayons velleda

2 surligneurs de couleurs différentes

4 bâtons de colle blanche

1 agenda : 1 jour = 1 page, s'ouvrant à plat comme un cahier (éviter ceux écrits en anglais)

1 sous-main pour protéger la table

1 dictionnaire : **le ROBERT JUNIOR (conserver celui de l'an passé)**

(l'achat d'un même dictionnaire pour chaque élève facilite le travail en classe)

2 boîtes de mouchoirs en papier (matériel collectif)

1 timbale

1 cartable de taille suffisante pour ranger un grand classeur (21 x 29.7 cm) de préférence sans roulettes

1 enveloppe (format 23 x 16) à l'adresse de la famille et timbrée à 1.60 € (**sauf les CM2**)

**Important** : La fantaisie du matériel scolaire ne garantit pas la qualité. Soyez vigilant, merci.

<b>Tout le matériel scolaire (y compris les crayons) doit être marqué au nom de l'enfant.</b>
---

- Aucune autre fourniture ne doit être apportée à la rentrée.
- Aucun objet gadget ne sera accepté à l'école.
- Ces fournitures personnelles devront être vérifiées quand les trousse reviennent à la maison et le matériel remplacé si besoin, chaque enfant devant avoir son matériel personnel en bon état pour le travail scolaire.